172 SÉNAT

Le contingent canadien se composera d'un groupe (de bataillon) autonome auquel s'ajoutera un escadron de reconnaissance. Il comportera également des effectifs administratifs et logistiques. D'autre part, on se propose d'envoyer à cette fin à Chypre le Royal 22e actuellement en garnison à Valcartier et maintenant de service pour répondre justement à cette sorte d'appel des Nations Unies, ainsi qu'un escadron du Royal Canadian Dragoons qui se trouve maintenant à Gagetown au Nouveau-Brunswick. Inutile d'insister sur la haute estime que la population du Canada porte à ces deux magnifiques régiments.

On propose que le contingent canadien soit transporté à Nicosie, sur l'île de Chypre, par le Commandement du transport aérien de l'Aviation royale du Canada. Comme je l'ai dit précédemment aujourd'hui, un petit groupe de reconnaissance est déjà en route vers

Chypre.

Jajouterai que le navire de Sa Majesté le Bonaventure est à Halifax et participera également au transport du matériel. Le contingent canadien devrait comprendre environ 1,050 officiers et soldats de l'armée et, en outre, un élément de l'aviation comprendra approximativement 100 hommes.

Le financement de la force est important. Comme les honorables sénateurs le savent, depuis des années, aux Nations Unies. l'attitude des gouvernements successifs du Canada a été de préconiser aussi énergiquement que possible que les frais de ces opérations de paix, lorsqu'elles étaient entreprises par les Nations Unies, soient à la charge de tous les pays membres. La chose n'a pas été possible dans ce cas. Deux contributions bénévoles ont été offertes: une des États-Unis, d'une valeur de 2 millions de dollars, et une autre du Royaume-Uni, d'une somme d'un million de dollars. Mais dans cette situation d'urgence, qu'on dit s'envenimer d'heure en heure, le gouvernement a cru qu'il n'était pas le temps de rester inactif et d'attendre que l'argent soit disponible, car la présence même des Canadiens, les manœuvres mêmes des Canadiens dans la région, croit-on, constitueront l'assurance que la situation à Chypre sera réprimée équitablement par des gens qui recherchent l'impartialité.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé d'assumer les frais du contingent canadien pour une période de trois mois et de payer les frais de transport des troupes et du matériel. On évalue que cela coûtera, pour cette période, la somme de \$2,600,000 approximativement.

Honorables sénateurs, le chef de l'opposition à l'autre endroit a déclaré ce soir, et je paraphrase sa déclaration: Il n'y a pas d'autre pays qui ait collaboré davantage aux objectifs de paix des Nations Unies que le Canada. Je crois que tous les Canadiens sont fiers que leur pays ait contribué au maintien de la paix de façon pratique et efficace comme il l'a fait sous divers gouvernements.

Nous devrions nous rappeler aussi que l'initiative dont nous devons faire preuve dans de telles situations d'urgence est objective, désintéressée et éclairée et qu'elle ne saurait être tenue pour suspecte aux yeux de tout peuple engagé dans le différend ou qui cherche à le régler, car le Canada est connu partout comme un pays sans ambition impérialiste.

Le Canada peut aussi se compter heureux qu'on ait placé la force sous le commandement du général Gyani, de l'Inde, car des Canadiens ont déjà servi sous les ordres de ce vaillant officier, dans la force d'urgence des Nations Unies, au Moyen-Orient et au Yémen. Je crois aussi que le Canada et même tous les pays du monde occidental ont contracté une dette de reconnaissance envers le secrétaire général des Nations Unies, qui s'est efforcé de restaurer et de maintenir la paix à Chypre, où la situation actuelle pourrait constituer une menace à la paix dans bien d'autres parties du monde.

L'honorable A. J. Brooks: Honorables sénateurs, ayant appuyé la motion proposée par l'honorable leader du gouvernement, j'aimerais saisir cette occasion de dire quelques mots.

Je ne suis pas dans la position où s'est trouvé le leader du gouvernement, en ce sens que je ne fais pas partie du cabinet où, je le sais, on a soigneusement étudié cette question dans le courant de la journée et où tous les membres du gouvernement, bien entendu, ont eu accès à tous les documents pertinents.

Je possède les mêmes renseignements, je pense, que tous les autres honorables sénateurs et, à vrai dire, que les Canadiens. Nous autres, Canadiens, ainsi que les autres pays du monde, faisons face à une situation très grave et peut-être fort dangereuse.

Nous ne nous rangeons d'aucun côté. C'est parfaitement clair. Notre contingent fera partie de la force des Nations Unies dont le but est de maintenir la paix dans le monde et de veiller à ce qu'aucun parti en cause ne soit traité injustement au cours de la crise cypriote.

Nous aimerions tous, j'en suis sûr, posséder plus de renseignements, mais je suis convaincu que le premier ministre et que le leader du gouvernement ici, ont fourni au